



DÉPARTEMENT DU GARD
Arrondissement de Nîmes
Canton de Roquemaure

COMMUNE DE LIRAC

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

***Le Mardi 02 avril 2024 à 18 heures
à la mairie annexe – Salle du conseil municipal - Lirac***

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Cédric CLEMENTE



Ci-dessous un imprimé pour donner pouvoir en cas de nécessité et au verso l'ordre du jour.

POUVOIR (1)

Je soussigné(e) (3)

donne pouvoir à

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de LIRAC convoqué pour le **02 avril 2024 à 18h** :

- De prendre part à toutes les délibérations (2)
- D'émettre tous votes et signer tous documents (2)

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque

MAIRIE DE *Lirac*

1 Place de la Mairie
(Robert MORINO)
30126 LIRAC

Mairie
04.66.50.01.54
Mairie annexe
04.67.00.46.54

secretariat@lirac.fr
www.lirac.fr

Fait à LIRAC, le (5)

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(2) Rayer la mention inutile

(3) Nom, Prénom, Adresse

(4) N.B Validité : trois reports au maximum

(5) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer

Séance
du 02 avril 2024

2/2

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal et des délibérations du Conseil Municipal du jeudi 21 décembre 2023 ;
2. Vote du compte administratif 2023 ;
3. Vote du compte de gestion 2023 du receveur ;
4. Affectation du résultat 2023 ;
5. Vote des taux 2024 ;
6. Vote du Budget Primitif 2024 ;
7. Signature convention d'occupation domaniale de répéteurs et bridges de Birdz sur les supports d'éclairage public et divers ouvrages de la commune de Lirac ;
8. Transfert de la compétence « Eclairage public » au TE Gard -SMEG ;
9. Classement volontaire d'un îlot foncier au Domaine Public de la Commune ;
10. SPL 30 – Augmentation de capital ;
11. Règlement d'utilisation des véhicules de service avec autorisation de remisage à domicile ;
12. Renouvellement de la convention de l'Agence Postale Communale ;
13. Décisions du Maire ;
14. Questions diverses.

**Le Maire,
Cédric CLEMENTE**

